

UNE CONFERENCE SUR PALESTRINA. — La neuvième des Conférences du jeudi à la Maison des Chœurs, a été donnée par M. l'abbé Paul Bayart.

Le conférencier a retracé la vie de Jean-Pierre-Louis de Palestrina, spécialement désigné sous le nom de Palestrina, sa ville natale, puis il a exposé l'état de la science musicale au premier tiers du XVI^e siècle.

Quels furent les maîtres de Palestrina? M. l'abbé Bayart, avec une érudition parfaite, cite les noms des maîtres de chapelle de l'époque. On se retrouve alors en pays de vieilles connaissances: ce sont en effet des musiciens de l'école franco-belge qui dirigent les chapelles des basiliques de la Ville Eternelle.

Le conférencier entreprend alors un cours de musique que l'on écoute avec la plus grande attention, tout il se fait clair et simple dans ses démonstrations. Il expose la technique des messes et celles des motets, pour être ensuite les méthodes employées pour la composition et le madrigal, qui était au début de l'époque de la musique profane à l'époque de la Renaissance.

Pour clore cette agréable causerie, quatre chanteurs admirablement choisis et savamment stylés par M. Ed. Dierckx, donnent des exemples des divers genres de musique religieuse et profane de l'époque paléstrinienne.

C'est d'abord un air populaire alors en France, qui fut l'objet de son étude. Le concert fut très apprécié par l'exécution de «chansonnettes» de madrigaux de Palestrina et s'est terminé par l'admirable chant du «Fougon de Roland de Lassus».

Les interprètes de cette belle œuvre ont été très abondamment applaudis. Le concert vocal est continué par l'exécution de «chansonnettes» de madrigaux de Palestrina et s'est terminé par l'admirable chant du «Fougon de Roland de Lassus».

Cette réunion laissera à tous le meilleur souvenir et le désir d'autres séances artistiques du même genre.

CAISSE D'EPARGNE. — Voici le résultat des opérations du 3 au 8 janvier: 1.537 versements de petits versements, soit 791.462 fr. 35.

DEGUSTE «BOCK MODERNE». — 41331 DON AUX PAUVRES. — M. Albert Laisson, administrateur, a fait verser à la caisse du Bureau de Bienfaisance la somme de 100 fr. pour le compte de l'Association.

INSTITUTION DU SACRÉ-CŒUR. — La messe mensuelle de prière des anciens élèves aura lieu dimanche 10 janvier. Messe à 7 heures, suivie du déjeuner en commun.

GARAGE CORSELLE, LEMAN et C^{ie}, 6, rue Bellevue, Ag. Cotin-Dussan, 12 et 13 C.V.; Peugeot, 5 et 10 C.V. dispo. Tél. 6.065. 60036

VAGABONDAGE. — Le gardien de la Tour de la Gare, a conduit au Parc de Lille le nommé Bernard Drael, âgé de 19 ans, originaire de Wevelghem, pour vagabondage.

LA FRAUDE. — Les préposés de douane ont arrêté la nommée Marie Vandeville, âgée de 22 ans, demeurant à Mouscron, qui était porteur de 3 kilos de tabac de contrebande étrangère.

AVANT INVENTAIRE grand rabais sur les chaussures, émail garanti. M. Destombes, 90, rue de Lille, et 55, rue Saint-Jacques. 13755

PROCES-VERBAL. — Un procès-verbal a été dressé par M. Sabatier, commissaire de police du 1^{er} arrondissement, à charge d'un chauffeur, Léon Demare, âgé de 22 ans, domicilié rue Saint-Antoine, 51, à Wattrelos, qui avait brisé une vitre à l'instaurant Boudroit, rue Winc-Choqueol, 100, où il s'était vu refuser à boire en raison de son état d'ivresse.

CELEBRE ORPHEONNE L'AMITIÉ. — Ce soir, samedi 8, répétitions particulières suivies de répétition générale.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Rassemblement des musiciens, lundi 11, à 8 h., rue de Bois, 31, à Roubaix, avec instruction de leurs professeurs.

ARRÊTATION POUR VOL. — La police a arrêté Joseph Deroze, 19 ans, manœuvre, domicilié à Herseux, occupé à Mouscron dans un chantier, boulevard Carnot. Deroze avait volé un plumeau appartenant à M. Vierlicq, entrepreneur à Touffroy. Il a été transféré à Lille.

CYCLISTES, C'EST DÉFENDU. — Contrevenant à une interdiction de la charge de M. Elis-Lemaire, 40 ans, 2^e rue, Courcelles, qui roulait à vélo sur le trottoir de la rue de Turenne.

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA POLICE. — La médaille d'honneur de la police municipale et rurale est décernée à M. Bouche, inspecteur de la police mobile à la 2^e brigade régionale de Lille.

A propos des épreuves sportives sur la voie publique. — Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Tout organisateur d'une épreuve sportive départementale ou interdépartementale empruntant la voie publique et ayant son point de départ dans le département du Nord devra, trente jours au moins avant la date de l'épreuve, adresser à la Préfecture une demande d'autorisation accompagnée du règlement de l'épreuve, de son itinéraire complet mentionnant le nom de toutes les communes traversées, et de son horaire. Il devra, en outre, y joindre l'engagement écrit de payer éventuellement tous les frais de surveillance et autres occasionnés par l'épreuve.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

Le Préfet du département du Nord, considérant la multiplication croissante des épreuves sportives organisées sur la voie publique et du nombre des accidents constatés et qu'il importe de prendre les mesures générales propres à parer à ces dangers et à prévenir les atteintes qu'un essor encore plus grand des épreuves sportives porterait à la sécurité publique, vient de prendre l'arrêté suivant.

GRIPPE-RHUMES. — SUICRO-QUINOL. — BAINES NASALES. — SOUFRE NAISSANT. — Toutes Pharmacies. Le Tub. 4 fr.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT. — ROUBAIX. — Association de l'École Française. — La réunion du 10 janvier est annulée. Prochaine réunion le 14 janvier.

AMICALE DES GARÇONS de la rue Saint-Vincent. — Réunion de l'Association des parents d'élèves. — La réunion du 10 janvier, de 10 h. à 11 h. 30, dans une des salles de l'école, le stand de tir et les jeux seront mis à la disposition des Amicale.

AMICALE ARCHIMÈDE. — La bibliothèque fonctionnera le dimanche 10 janvier, de 10 h. à 11 h. 30. Les membres possédant encore des livres sont instamment priés de les rapporter dimanche prochain. Docteur Vermeir, secrétaire.

WATRELOS. — Amicale de la Baillerie. — Réunion dimanche, à 15 h., à l'École. Tir à la carabine. Jeux divers.

FRATERNELLES des Ecoles publiques. — Le Président de la Fédération des Ecoles publiques, M. J. Saint-Onoré, a été élu président de la Fédération.

BRASSERIE DU FRESNOY. — 81, Rue de Rome, ROUBAIX. — (Tél. 140) Bières de Malte et Houblon pur, ne défilant pas l'estomac. Recommandées par les docteurs. 13880

Concerts & Spectacles. — ROUBAIX. — Grand Théâtre-Hippodrome. — Mardi 12, à 7 h. 3/4. Grand opéra-conquête en 4 actes de Bizet, avec Mlle Josik; Mlle Dina Clair, Micaëla. — La location est ouverte. 17612

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Ce soir, samedi 9 janvier, à 8 h., «Euphrasie», opérette en 3 actes, musique de J. Saulé.

TOURCOING. — Hippodrome-Théâtre. — Orchestre Philharmonique de l'Opéra de Paris. — Opéra, répétition générale de «Carmen».

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Ce soir, samedi 9 janvier, à 8 h., «Euphrasie», opérette en 3 actes, musique de J. Saulé.

TOURCOING. — Hippodrome-Théâtre. — Orchestre Philharmonique de l'Opéra de Paris. — Opéra, répétition générale de «Carmen».

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Ce soir, samedi 9 janvier, à 8 h., «Euphrasie», opérette en 3 actes, musique de J. Saulé.

TOURCOING. — Hippodrome-Théâtre. — Orchestre Philharmonique de l'Opéra de Paris. — Opéra, répétition générale de «Carmen».

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Ce soir, samedi 9 janvier, à 8 h., «Euphrasie», opérette en 3 actes, musique de J. Saulé.

TOURCOING. — Hippodrome-Théâtre. — Orchestre Philharmonique de l'Opéra de Paris. — Opéra, répétition générale de «Carmen».

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Ce soir, samedi 9 janvier, à 8 h., «Euphrasie», opérette en 3 actes, musique de J. Saulé.

TOURCOING. — Hippodrome-Théâtre. — Orchestre Philharmonique de l'Opéra de Paris. — Opéra, répétition générale de «Carmen».

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Ce soir, samedi 9 janvier, à 8 h., «Euphrasie», opérette en 3 actes, musique de J. Saulé.

TOURCOING. — Hippodrome-Théâtre. — Orchestre Philharmonique de l'Opéra de Paris. — Opéra, répétition générale de «Carmen».

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Ce soir, samedi 9 janvier, à 8 h., «Euphrasie», opérette en 3 actes, musique de J. Saulé.

FOOTBALL-ASSOCIATION. — LA COUPE DE FRANCE. — Demain, dans toute la France, seront disputés les premiers tours de la Coupe de France.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

FOOTBALL-ASSOCIATION. — LA COUPE DE FRANCE. — Demain, dans toute la France, seront disputés les premiers tours de la Coupe de France.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

FOOTBALL-ASSOCIATION. — LA COUPE DE FRANCE. — Demain, dans toute la France, seront disputés les premiers tours de la Coupe de France.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.

LES CHAMPIONNATS DU NORD. — Division d'honneur (Groupe A). — R.C. d'Arras contre R.C. de Roubaix.